

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 086-2016
Type d'intervention: Motion
Motion ayant valeur de directive:
N° d'affaire: 2016.RRGR.366

Déposée le: 30.03.2016

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Guggisberg (Kirchlindach, UDC) (porte-parole)
Klopfenstein (Zweisimmen, PLR)
Freudiger (Langenthal, UDC)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: du
Direction:
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Protégeons les forces d'intervention et rétablissons l'ordre juridique

1. Lors des interventions à la Reitschule, à Berne, le Conseil-exécutif est chargé dès à présent d'envoyer les policiers et policières en nombre suffisant afin qu'ils ne soient pas en danger pendant les opérations.
2. Le Conseil-exécutif est également chargé de s'assurer auprès du préfet que le plan de sécurité de la Reitschule prévoit un service de sécurité indépendant de l'association de l'établissement (IKuR) qui s'occupera du maintien de l'ordre à l'intérieur de l'établissement.
3. Le Conseil-exécutif est chargé d'entreprendre les démarches nécessaires pour dégager la Ville de Berne de la responsabilité stratégique de la sécurité à la Reithalle et alentour.

Développement :

Dans la nuit du 5 au 6 mars 2016, des activistes prêts à en découdre ont tendu un guet-apens à la police entre deux barricades improvisées sur la Schützenmattstrasse. D'après le communiqué

de la Police, les autonomistes ont ensuite jeté des pierres et des engins pyrotechniques sur la police puis les pompiers, depuis le toit de la Reitschule. Onze policiers ont été blessés.

Ces derniers temps, les violences ont largement dépassé les bornes. En février dernier déjà, il y a un an, donc, le poste de police et six véhicules de police avaient été attaqués et dévastés de manière tout aussi violente. Si les policiers et policières se lancent aux troussees des agresseurs cagoulés, ils ne peuvent les poursuivre que jusqu'au parvis de la Reitschule.

Pouvoir se retrancher dans une zone d'autonomie après avoir commis des actes illégaux enfreint notre ordre juridique. A Berne, cette situation bénéficie d'un large soutien politique ou est du moins tolérée. C'est pourquoi il est grand temps que le Conseil-exécutif agisse.